

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS			
	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la portee, en ville	8 —	4 20	2 30
» par la portee hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
» étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	22 —	11 50	6 —
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.			

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL
 Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :
WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs
 TÉLÉPHONE La vente au numéro à lieu : TÉLÉPHONE
 Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

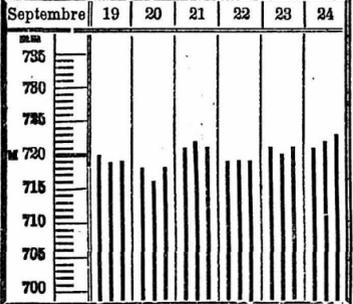
ANNONCES	
1 à 3 lignes . . . pour le canton	50 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10
Répétition	8
AVIS tardif, 20 ct. la ligne, minimum	1 fr.
Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.	
De la Suisse la ligne	15 ct.
D'origine étrangère	20
Réclames	30
Avis mortuaires	12
Répétition, 9 ct. — Minimum	2 fr.
Bureau d'annonces HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3	

Bulletin météorologique — Septembre
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										
Force	Tempér. au degré cent.	Humid. moyenn.	Vent domin.	Dir.	Press.	État du ciel				
Max.	Min.	Max.	Min.	Dir.	Press.	État du ciel				
23	12.7	6.7	17.8	750.6	0.3	N. faibl.	nuag.			
24	10.0	8.6	11.3	721.9		S.-O. moy.	couv			

Du 23. Pluie jusqu'à 7 1/2 h. du matin. Soleil perce par moments à partir de 9 h. Fort joran le soir.
 Du 24. Gouttes de pluie par moments vers 10 h. du matin et pendant l'après-midi. Le ciel s'éclaircit après 8 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire (Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719m.5)



STATION DE CHAUMONT (altit. 4128 m.)										
mm	Temp.	Humid.	Dir.	Press.	État du ciel					
20	9.3	5.5	563.3	1.6	O.N.O.	fort	couv			
21	8.2	4.5	666.1				var.			

Du 20. Soleil quelques instants. Assez beau tout le jour, pluie le soir.
 Du 21. Alpes magnifiques. Tout le jour grand beau.
 7 heures du matin
 Altit. Temp. Barom. Vent. État du ciel.
 21 sept. 1128 7.0 665.2 O.N.O. couv
 22 » 1128 8.0 664.4 N.E. clair

Niveau du lac
Du 24 septembre (7 h. du matin) 429 m. 10
Du 25 » » » 429 m. 090

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHÂTEL

Location des places
POUR LA
Vente des châtaignes

La Direction soussignée mettra en location, par voie d'enchères publiques, les divers emplacements pour la vente des châtaignes, le **jeudi 29 septembre courant**, à 11 1/2 heures du matin, à l'Hôtel municipal (salle des commissions). Neuchâtel, le 22 septembre 1899.
9183 Direction de police.

VENTES AUX ENCHÈRES

Enchères

Jeu 25 septembre prochain, dès 1 heure après midi, l'hoirie de Louis-Alexandre Ruedin, à Cressier, vendra par enchères publiques et volontaires les objets ci-après : 3 chars à échelles avec accessoires, 1 battoir avec manège, 1 van mécanique, 1 charrette, 2 hermines, 2 harnais, 1 pompe à purin, 1 bøsse à purin avec brancard, 1 coupe-racine, 2 mécaniques à char, 2 brquets à vendange, outils aratoires et d'autres objets dont on supprime le détail.
Rendez-vous à l'heure indiquée ci-dessus, dans la cour de la propriété de M^{me} Louis-Alexandre Ruedin, à Cressier.
Pour les mises en dessus de dix francs, il sera accordé pour les paiements jusqu'à la Saint-Martin, 11 novembre prochain, moyennant caution.
Landeron, le 21 septembre 1899.
9265 Greffe de paix.

Enchères de bétail

Le citoyen Henri Kaufmann, à la Tourne, mettra en vente aux enchères publiques, le **vendredi 29 septembre courant**, dès 10 h. du matin, le bétail suivant :
21 vaches portantes pour différentes époques, 8 génisses portantes pour différentes époques, 6 feux de 2 à 3 ans, 1 taureau primé de deux ans, 2 taureillons. Une grande partie de ce bétail a été primé. Moyennant bonnes cautions, il sera accordé de terme pour les paiements. 8993

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'immeubles à Auvernier

Samedi 28 octobre 1899, dès 7 heures du soir, à l'Hôtel du Lac, à Auvernier, M. Pierre Cruehand allié Négeli, propriétaire au dit lieu, fera vendre par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, par le ministère du notaire Ernest Paris, à Colombier, les immeubles suivants :

TERRITOIRE D'AUVERNIER

1. Une maison bien située, à Auvernier, n° 142, jouissant d'une vue étendue, contenant deux logements, caves, pressoir, galetas, remise, terrasse, assurée fr. 11,600, avec jardin potager, formant au cadastre les articles 409, n° 3, n° 59 et 60, bâtiment et jardin de 79 m², et 1189, n° 3, n° 61 et 62, bâtiment et jardin de 110 m².
 2. Article 410, n° 9, n° 21. Borbas, vigne de 650 m² = 1,845 ouv.
 3. » 1170, n° 16, n° 37. Sagnardes, vigne de 1089 m² et n° 38, pré et oserai de 92 m² = 3,296 »
 4. » 17, n° 9, n° 8. Tertre, vigne de 2317 m² = 8,281 »
 5. » 115, n° 9, n° 29. Argile, vigne de 376 m² = 1,067 »
 6. » 1190, n° 10, n° 8. Grandvignes, vigne de 756 m² = 2,146 »
 6. » 1191, n° 14, n° 17. Lerin, vigne de 1179 m² = 3,347 »
- Par sa situation cet article forme un beau sol à bâtir.
8. Article 1493, n° 25, n° 11. Cortey, vigne de 640 m² = 1,817 ouv.
 9. » 1159, n° 7, n° 15. Bréna du Plan, vigne de 701 m² = 2,390 »
 9. » 1160, n° 7, n° 24. » vigne de 141 m² = 417 »
 10. » 65, n° 9, n° 9. Tertre, vigne de 1502 m² = 4,264 »

TERRITOIRE DE COLOMBIER

11. Article 408, n° 52, n° 19, 20 et 21. A Ceylard, vigne en rouge et verger de 982 m² (2 ouv. en vigne).
 12. Article 1185, n° 37, n° 31. Les Champs de la Cour, vigne de 470 m² = 1,334 ouv.
 13. Article 1186, n° 50, n° 8. A Ceylard, vigne de 378 m² = 1,073 ouv.
 14. » 1187, n° 50, n° 12. A Ceylard, vigne de 160 m² = 460 »
 15. » 1188, n° 47, n° 28. Grands Champs, vigne de 465 m² = 1,320 »
 16. » 409, n° 48, n° 4. Les Dortines, vigne de 382 m² = 1,084 »
- Toutes ces vignes sont en parfait état d'entretien et de culture.
 Pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire, à Auvernier, et pour tous autres renseignements, soit à ce dernier, soit au notaire chargé de la vente. 9124

Enchères d'une usine à Saint-Aubin

Le **vendredi 29 septembre 1899**, à 3 heures du soir, en l'Etude et par le ministère du notaire Rossiaud, à Saint-Aubin, on vendra par voie d'enchères publiques les immeubles suivants :

CADASTRE DE SAINT-AUBIN

- Article 177. Plan n° 1, n° 288 à 290, bâtiment et places de 423 m², n° 1259, n° 1, n° 233, place de 95 m².
- formant une usine de menuiserie avec dégagements et droit au cours d'eau du Pontet. Turbine de 15 HP et moteur auxiliaire à benzine de 7 1/2 HP; transmissions et courroies.
- Il sera, cas échéant, également vendu des machines à bois, savoir : une circulaire, une scie à raban, une raboteuse, deux tonpiés à moulures, une mortaiseuse et rainuse, une sautoise, un tour et accessoires.
- Cette usine, en exploitation, avantageusement située, pourrait être utilisée pour tous genres de travaux sur bois ou pour autre industrie. En outre, tout l'outillage et le matériel de fabrication pourraient être cédés de gré à gré.
- S'adresser à l'usine pour la visiter, et pour les conditions de vente en l'Etude du notaire soussigné.
 Saint-Aubin, septembre 1899.
 9224 ROSSIAUD, notaire.

BÂTIMENTS A VENDRE à Saint-Blaise

On offre à vendre, au bas du village de Saint-Blaise, à proximité immédiate de la station du tramway, de la gare du Jura-Simplon et de la future gare de la Directe :

1. Un grand bâtiment, comprenant deux logements, ateliers, grange et dépendances, avec une petite parcelle de verger.
 2. Ce bâtiment, susceptible de transformation, est situé au centre des affaires et pourrait être utilisé pour tous commerces et industries.
 3. Une petite maison d'habitation, renfermant trois pièces et dépendances, avec un jardin y adossé, d'une contenance de plus de 300 mètres.
- S'adresser, pour tous renseignements, au notaire Alfred Clottu, à Saint-Blaise. 9242

Villas à vendre

Situations diverses. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8. 9196

A VENDRE

dans un village important du Val-de-Ruz, une jolie maison de rapport, très bien construite et en parfait état d'entretien, contenant sous sol et trois logements; grand jardin en plein rapport, remise, eau dans la cuisine, belle vue. On pourrait installer atelier, magasin, café de tempérance, etc. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, Neuchâtel. 9177

Terrains à bâtir

A vendre, rue de la Côte, plusieurs parcelles pour villas. Situation privilégiée à la bifurcation de plusieurs routes; belle vue. Plan de morcellement à la disposition des amateurs. 7500 S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

ANNONCES DE VENTE

A vendre des lames de pisch-pin. — S'adresser à M. A. Décoppet, entrepreneur, Evole. 8919



BICYCLETTES

de premières marques et soignées

Duplex Adlershof, routière, 240 fr.
Durkopp's Electra, » 230 »
» » pour dames, 260 »

Escompte au comptant. — Garantie sur facture.

Chez **Ch. Juvet**, Avenue de la Gare 3, Neuchâtel
Gérant de la maison J. RÆBER, à Berthoud. 8004

A VENDRE d'occasion

des objets mobiliers, tels que : plusieurs lits, des canapés, des chaises, une chaise-longue, des fauteuils et tabourets de bureaux, une presse à copier, des tables, un pupitre, un potager n° 11, deux potagers à pétrole, des grands rideaux, des lampes à suspension et quantité d'autres articles, à bas prix. S'adresser à M. Meyrat, Beaux-Arts 3. 9261c

TTTTT

Essayez nos Thés et vous n'en achèterez point d'autres

Importation directe des Indes et de la Chine

- The noir de Ceylan, excellente qualité garantie, demi-kilo 2 50
- The mélangé, noir et vert, très bonne qualité, le demi-kilo 3 50
- The noir, de qualité exquise, introuvable ailleurs, le demi-kilo 3 50
- The indien, d'un arôme délicieux, le demi-kilo 4 50
- H X
- Old England Genève
Dépôt chez A. Hafner, confiseur
Faubourg de l'Hôpital 9

Mordasini & Holliger

ENTREPRENEURS
Neuchâtel. — Grand-rue 2.
Asphaltage. — Toits en ciment ligneux. — Parquets sur bitume.
Téléphone 374. 9219

A VENDRE

pour cause de maladie, une

barque

en bon état, avec tous ses accessoires, presque neuve, prête à servir. Sert au transport de matériaux de construction, tels que pierres, gravier, sable, terre et autres. — S'adresser à Etter-Geissler, à Thielle. 9237c

Magasin Rod. LUSCHER

Faubourg de l'Hôpital 19 9202

Véritable zwieback de Vevey toujours frais.

A VENDRE

une centrifuge écremeuse alfa, marche régulière, bon rendement, prix avantageux. S'adresser à J. Jacot, laiterie, Cortaillod. 9231

A vendre d'occasion

un beau bois de lit avec paillasses à ressorts et matelas. S'adresser Sablons 10, au 1^{er}, le matin. 9188c

O. PRÊTRE

PRODUITS RÉFRACTAIRES

Briques et Dalles de toutes dimensions 8450
Fournitures de fours complets
Prix réduits. Garantie.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel 5074

Agenda de l'enseignement 1900. 1 25
Indicateur du canton de Neuchâtel, relié 10 —
Schorro. La prononciation corrigée par la lecture 2 40

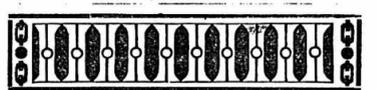
MANUFACTURE et COMMERCE

PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX pour la vente et la location. 1
MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton
Rue Fourtalès nos 9 et 11, 1^{er} étage.
Prix modérés. — Facilités de paiement.

HUGO-E. JACOBI NEUCHÂTEL

A vendre
2 bons chevaux de trait
S'adr. faubourg du Château 2. 9210c



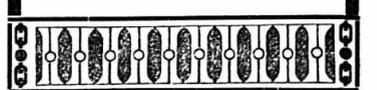
Chasse 1899

Assortiment complet dans tous les genres
SPECIALITÉ DE Fusils soignés

AGENTS DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE d'armes de S^tÉTIENNE
ARMES-MUNITIONS-ACCESSOIRES
Vente aux prix du Catalogue

Ch. PETITPIERRE & FILS

Poudres fédérales
NEUCHÂTEL
Prix-courant franco
TÉLÉPHONE 315 7954



Vases à vendre

On offre à vendre un vase ovale de 1700 litres, très fort de bois, et 4 vases ovales de 600 litres. S'adresser à Adolphe Treyer, tonnelier, Estavayer-le-Lac. 9252

AU LOUVRE

Rue du Seyon

Reçu un grand choix de magnifiques

CONFECTIONS

pour Dames et Fillettes

Collets, Jaquettes Manteaux, en très belles qualités et dernière coupe, dep. fr. 42 à 5.80

Immense choix dans les

NOUVEAUTÉS pour ROBES

grande largeur, le mètre depuis 4 fr. 75 jusqu'à 65 cent.

NOUVEL ENVOI DE

CONFECTIONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

dans différentes qual., laine peignée, etc., le complet, fr. 42, 39, 37, 32, 28, 24.75, Jusq. 17.75

Complets pour enfants, à 14.75, 12, 10, 8, jusqu'à 3.90

Pantalons pour hommes, en drap, retord, velours, etc., dep. 12.50 à 2.25

PANTALONS pour garçons, depuis 1.85. — BLOUSES bleues, noires et grises

Pour tous les autres articles d'hiver, le plus grand choix aux prix les plus bas connus

AU LOUVRE

RUE DU SEYON

9244

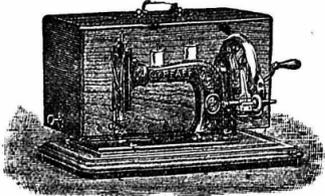
Bois bûché
FOYARD, SAPIN et branches
par stères et en cercles
J. STAUFFER
Trésor 9. - Téléphone 344. - Usine gare J.-S.
Prix modérés 8265
Livraison prompt et soignée.

Fromage
Vient d'arriver au magasin Poteaux 6,
un beau choix de fromage gras, des
montagnes du Jura et d'Emmenthal, au
détail depuis 75 c. la livre, demi gras
60 c. la livre et fromage maigre bien
salé 50 c. par pièce 40 c. Limbourg
65 c. la livre. 9256c

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
Ancienne Maison
JEANJAQUET & Co.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

On offre à vendre un pressoir
d'environ 15 gerles, vis en fer,
avec accessoires. S'adresser au
citoyen Edouard Redard, agent
d'affaires, à Colombier. 8970



La machine à coudre
PFAFF
est d'une fabrication de 1^{re} qualité. Elle
se distingue par ses nouveaux perfection-
nements, son ajustage soigné et sa grande
durabilité. 8652

Se vend à la TRICOTEUSE
GEISSLER-GAUTSCHI
Mécanicien de précision
RUE DU SEYON

FACILITÉS DE PAIEMENTS
Charcuterie Générale
L. SCHWAB
Rue des Epancheurs 5. 9215

La vente de la choucroute a com-
mençé dès aujourd'hui Winerlis. Sau-
cissons de Francfort (véritables). Saucisses
au foie truffé, Braunschweiger Mettwurst,
Saucissons de Gotha. Grand assortiment
de charcuterie fine, produits de la maison.

EXCELLENT fumier de vigne

à vendre, 10 à 12 wagons. S'adresser
Brasserie du Cardinal, Fribourg. H3320F

A VENDRE
ou éventuellement à échanger contre des
chevaux, environ
300-400 quintaux de foin
de cette année et de l'année passée, chez
Fritz Reber, à Thièle. 9172c

MAGASIN D'ÉPICERIE
Rue de l'Industrie 24

Fromage gras, très bon, à 90 cent. le
demi-kilo. Vin rouge, à 40 cent. le litre.
Saucissons et lard fumés. Articles d'épi-
cerie aux plus bas prix. 9192c

APPARTEMENTS A LOUER

Rue de l'Industrie 12, au 2^{me} étage,
un bel appartement au soleil, de 4 cham-
bres, cuisine et dépendances, à louer
pour Noël. 8857

A louer, à Champveveys, dans
une maison bien située, jolis loge-
ments de quatre pièces et dépen-
dances; jardin, belle vue. Station au
tram à trois minutes. S'adresser Etude
G. Etter, notaire. 9262

A louer, dès le 1^{er} novembre,
un appartement de deux cham-
bres et dépendances, à proxi-
mité de la gare J.-S. S'adr.
Etude Brauen, Trésor 5. 9245

Auvernier

A louer un logement de deux chambres
et cuisine. S'adresser n° 132. 9232

A louer, pour tout de suite, un petit
logement d'une chambre et d'une cui-
sine. S'adresser à Jules Blank, messenger,
à Saint-Blaise. 9193c

A LOUER
pour tout de suite ou pour le 24 décem-
bre, un joli logement, composé de quatre
pièces, buanderie et dépendances, jardin
d'agrément et beaux ombrages. S'adr. à
M. Ch. Haller, propriétaire, Sablons 24,
Neuchâtel. 8870

A LOUER

aux Fahys, dès le 24 octobre, logement
de trois chambres, cuisine et dépendan-
ces. S'adresser étude Mekenstock & Reu-
ter, rue de l'Hôpital 2. 8913

A louer dès maintenant ou pour Noël,
à un ménage tranquille, au quartier
Purry, un logement de 4 chambres et
dépendances. S'adresser à l'Etude Wavre,
Palais Rougemont. 8716

A louer immédiatement, au
Prébarreau, un appartement de
3 à 4 chambres et dépendances.
S'adresser Etude A.-N. Brauen,
notaire, Trésor 5. 9008

A LOUER

2 beaux logements, avec jardin, à Marin;
eau sur l'évier. Prix avantageux. S'adr.
Etude G. Etter, notaire, place d'Ar-
mes 6. 8620

A louer dès le 24 décembre
1899, et plus tôt si on le désire,
un appartement de 6 chambres
et dépendances, situé rue du
Coq-d'Inde. S'adr. Etude A.-N.
Brauen, not., Trésor 5. 9011

A louer, tout de suite ou pour Noël,
un petit logement. — S'adresser au Pré-
barreau 11. 9141c

A louer, immédiatement ou pour épo-
que à convenir, rue du Trésor 5, un lo-
gement confortable de 6 chambres et
dépendances. 8774

Bel appartement de 5 pièces, vesti-
bule intérieur, véranda et jardin, à
louer, au quai des Alpes, pour époque à
convenir. S'adresser Etude G. Etter, notaire,
Place d'Armes 6. 6719

Appartement meublé

composé de 4 chambres et dé-
pendances, à louer. S'adresser
Etude A.-N. Brauen, notaire,
Trésor 5. 9009

A louer un appartement d'une cham-
bre et cuisine au rez-de-chaussée. 8201
S'adresser rue du Château 15, de une
à deux heures après midi, sauf le di-
manche.

On offre à louer, dès maintenant ou
plus tard, un joli logement en plein so-
leil, de 5 pièces, cuisine et dépendances.
Buanderie et chambre de bains dans la
maison. Eau et gaz dans la cuisine. Part
de jardin. S'adresser pour visiter Boine 12,
au 1^{er} étage, et pour traiter au bureau
Alfred Bourquin, faub. de l'Hôpital 6. 7639

A remettre

pour cause de départ, au dessus de la
ville, un logement de 4 pièces, avec jar-
din. Conditions avantageuses. Renseigne-
ments Ecluse 23, au 2^{me}. 9142c

A louer, pour Noël, à Vieux-
Châtel, un beau logement de
cinq pièces et dépendances,
avec belle vue sur le lac.
S'adr. à Vieux-Châtel 9, au
2^{me} étage. 9131c

A louer

tout de suite, aux Sablons, à proximité
de la gare, un joli appartement de cinq
pièces, bien exposé au soleil, avec cui-
sine et dépendances, véranda et jardin.
S'adresser Etude G. Etter, notaire,
Place d'Armes 6. 9027

CHAMBRES A LOUER

A louer chambre non meublée avec
dépendances si on le désire. — Rue du
Musée 4, au 1^{er} étage. 9156c

A louer, jolie chambre meublée au so-
leil. S'adresser faubourg du Château 15,
3^{me} étage. 9135

A louer deux chambres meublées, une
de 10 et une de 15 francs. S'adresser
Sablons 1, 1^{er} étage, à gauche. 9245c

Chambres et pension soignée. S'adres-
ser Beaux-Arts 3, au 3^{me}. 6409

Belles chambres, avec pension soignée.
Pension seule. Prix modéré, avenue du
1^{er} Mars, 6 1^{er} étage. 8598c

Jolie chambre et pension, ruelle Du-
peyron 1, Faubourg, 2^{me} étage. 8848

Une belle chambre meublée, chauffa-
ble, rue du Château 8, au 2^{me}. 9101c

A louer
rue des Beaux-Arts 15, au 2^{me} étage,
à gauche, une jolie chambre meublée,
disponible tout de suite. 8242

Place Purry 3 4^{me} étage, à gau-
che, jolie chambre
meublée, à un monsieur de toute mora-
lité. De préférence, étudiant ou monsieur
de bureau. 8642

Chambres et pension, rue du Môle
N° 3. 8540c

Jolies chambres

et bonne pension.
Vie de famille. Magnifique situation. S'in-
former du n°9073c au bureau Haassenstein
& Vogler.

Belle chambre à louer, rue du Seyon 30,
3^{me} étage. 9085c

Jolie chambre meublée, balcon, avenue
du 1^{er} Mars, avec bonne pension. Con-
viendrait surtout à une jeune fille. S'in-
former du n° 9053c au bureau Haassen-
stein & Vogler.

Jolie chambre pour honnête coucheur.
Berces 3, 1^{er} étage. 8663

Belle chambre meublée, bien exposée
au soleil, avec ou sans pension. Prix
modéré. S'adresser à M^{me} Rollier, Beaux-
Arts 15. 8974

Chambre avantageuse, près du
Jardin anglais, r. Conlon 2, au 3^{me}. 8621

LOCATIONS DIVERSES

Grand local

à louer au Prébarreau. S'adr.
Etude A.-N. Brauen, notaire,
Trésor 5. 9030

Ecurie

à louer à l'Evole. Stalles pour
5 chevaux. Remise, fenil, cour.
S'adresser au notaire Brauen,
Trésor 5. 9007

ON DEMANDE A LOUER

Jeune ménage, sans enfants, de bonne
famille, cherche beau logement de 3-4
pièces, aux environs immédiats de la
ville, si possible avec jardin.
S'informer du n° 9044c au bureau Haa-
senstein & Vogler. 9044c

Un petit ménage

demande pour Saint-Jean 1900 un loge-
ment de quatre chambres, bien distri-
buées. S'adr. par écrit sous H 9229c N à
l'agence Haassenstein & Vogler.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille cherche place comme

cuisinière

dans un petit ménage ou pour servir
dans un bon restaurant où il faudrait
faire le ménage. Bon traitement est de-
mandé. Offres sous 9253c à l'agence
Haassenstein & Vogler.

Une jeune fille de toute confiance ai-
merait se placer. 9258c
S'adresser rue des Poteaux n° 2, 3^{me}
étage. 9258c

Une jeune fille

désire place dans un bon restaurant ou
maison bourgeoise, pour faire le ménage
et la cuisine, où elle aurait l'occasion
d'apprendre la langue française. S'adres-
ser à Marie Gfeller, auberge, Anet. 9255c

Jeune fille

de 18 ans, fidèle et honnête, expérimen-
tée dans le ménage,
cherche place

dans une bonne famille particulière de la
Suisse française. On préfère bon traite-
ment et occasion d'apprendre le français
à un fort gage. Pour de plus amples
renseignements s'adresser Stationsvor-
stand, Meggen (ct. de Lucerne). H3408Lz

Man wünscht eine

18-jährige Tochter

aus gutem Hause, die das Nähen erlernte,
in einer honnetten Familie oder klei-
nem, seriösem Gasthause der französischen
Schweiz zu placieren; dieselbe sollte bei
freier Station die französische Sprache
gründlich erlernen und würde in den
Hausarbeiten oder im servieren mithelfen.
Kathol. Familie bevorzugt. Anfragen unter
n° 3096 an Haassenstein & Vogler, St-
Gallen.

BUREAU DE PLACEMENT

route de la Gare 3
offre une très bonne cuisinière et une
sommelière. 9228c

Une bonne cuisinière cherche place
pour tout de suite.
S'informer du n° 9199c au bureau Haa-
senstein & Vogler.

Une jeune fille, forte, ayant appris à
repasser, cherche une place de

femme de chambre.

S'adresser épicerie Bourquin, rue J.-J.
Lallemand 1. 9138c

Une fille

cherche à se placer comme cuisinière ou
dans une petite famille pour tout faire.
Références à disposition. Hc 4232 Y
S'adresser à L. Krüchi, Zähringer-
strasse 18, Berne.

Une femme de toute confiance cherche
à faire des chambres ou des ménages.
S'adresser à la laiterie Breton-Graf, rue
Fleury. 9159c

Une cuisinière cherche place pour tout
de suite. S'adresser rue de l'Hôpital 21,
au 3^{me}, Neuchâtel. 9187c

PLACES DE DOMESTIQUES

Madame Roger Chavannes cherche une
bonne cuisinière

Beaux-Arts 7, 3^{me}. 9254c

ON DEMANDE
pour le commencement d'octobre, une
bonne domestique sachant bien cuire,
pour un petit ménage soigné. Rue J.-J.
Lallemand 9, au 1^{er}. 9225

On demande cuisinière

pour pensionnat de 30 élèves à Montbé-
liard. Gage 40 à 45 fr. par mois. S'adr. à
M^{me} Siebert, à Montbéliard. H 10197 L

On demande tout de suite une fille ro-
buste, pour ménage soigné, et sachant
bien faire la cuisine. Faubourg de l'Hô-
pital 34, 2^{me} étage. 9145

On demande une fille âgée de 25
ans, sachant bien
cuire et connaissant les soins d'un mé-
nage soigné. Bon gage. S'adresser rue du
Coq-d'Inde n° 1. 8921

On demande une femme de ménage,
pour 2 heures, dans la matinée. S'adr.
rue Pourtalès 5, 3^{me} étage. 9139c

On demande une

bonne domestique

sachant cuire et connaissant tous les tra-
vaux d'un ménage soigné. S'adr. rue de
l'Industrie 1, au 1^{er}. 9137c

On demande, pour tout de suite, un
domestique-cocher

de bonne conduite, sachant soigner les
chevaux et entretenir des voitures. S'adr.
à l'hôtel de la couronne, Colombier.

Bureau de placement

de M^{me} Hoffmann, 3, route de la Gare 3,
demande tout de suite une bonne repas-
seuse, des cuisinières, sommeliers, filles
pour le ménage et volontaires. Bons
gages. 7727

On demande pour le 1^{er} octobre une

femme de chambre

sachant bien son service et munie de
bonnes recommandations. S'informer du
n° 9032c au bureau Haassenstein & Vo-
gler.

Un jeune homme

de 19 ans, cherche une place dans la
Suisse romande où il aurait l'occasion
d'apprendre le français. Il a servi pen-
dant deux saisons comme sous-portier et
se chargerait de chaque ouvrage, soit
dans une maison particulière, soit dans
une maison de commerce. Ecrire sous
U 4118 Y à Haassenstein & Vogler, Berne.

On demande une

file de cuisine

robuste et propre. S'adresser à l'hôtel
du Lac, Neuchâtel. 9056c

On cherche, pour une dame seule à
Zurich,

UNE JEUNE FILLE

désirant apprendre la langue allemande
et faire les travaux du ménage. S'adres-
ser à la Boulangerie Viennoise, rue du
Temple-Neuf 7. 9140

EMPLOIS DIVERS

ON DEMANDE

un jeune homme de 15 à 17 ans,
pour un magasin d'épicerie à Lucerne,
où il aurait l'occasion d'apprendre le ser-
vice de magasin et la langue allemande.
Vie de famille. H 3335 Lz
S'adr. à M. J. Lustenberger-Füglister,
épicerie, Lucerne.

Un jardinier

marié, muni des meilleures ré-
férences, cherche une place
dans une maison de maître.
S'adr. à M^{me} de Wurtemberg,
Ittigen, près Berne. H-Y

Garçon intelligent

ayant passé ses primaires, trouverait de
l'occupation suivie dans une papeterie et
maison de gros de la ville. Rétribution
dès le début. Ecrire sous H 9086 N à l'a-
gence Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

ON DEMANDE

pour tout de suite, dans un magasin de
tissus et confections du Val-de-Travers, un

jeune homme

de 17 à 18 ans, qui serait occupé dans
tous les travaux de magasin. Bonne oc-
casion d'apprendre le commerce. Réfé-
rences exigées. Rétribution immédiate.
Offres sous H 8788 N à l'agence Haa-
senstein & Vogler, Neuchâtel.

Un jeune homme connaissant les
deux langues,
cherche emploi. Certificats à disposition.
S'informer du n° 9184c au bureau Haa-
senstein & Vogler.

On demande une
assujettie blanchisseuse
pour tout de suite. S'informer du n° 91850
au bureau Haasenstein & Vogler.

INSTITUTRICE

Une famille allemande, résidant à Territet, cherche pour le 1^{er} novembre une institutrice française pour 2 enfants, garçon de 11 ans et fille de 9 ans. Prière d'adresser offres avec références et photographie à M^{me} Bertha Dräger, Villa Miguel, Territet-Montreux. C 4866 M

On demande, pour un atelier de lingerie et chemiserie, une honnête

ouvrière

sachant travailler seule et parlant l'allemand et le français. A la même adresse, on recevait des apprenties et des rassujetties. Adresser les offres à M^{me} Vogel, rue du Torrent 3, Vevey. H 10146 L

Un jeune homme, fort et robuste, âgé de 18 ans, cherche place comme

paléfiennier ou garçon d'office.

Offres à G. Kunzli, agence, près de la station de Konolfingen (Berne). 9178

Demoiselle de magasin connaissant la vente de nouveautés et confections, est demandée. La préférence sera donnée à une personne connaissant la couture. — Ecrire sous H 9206 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

La place de blanchisseuse

à l'Ecole d'agriculture, à Cernier, est à repouvoir. — Adresser les offres au directeur, M. E. Bille. 9214

Un homme sérieux, trente ans, très bon vendeur, cherche emploi dans un commerce quelconque; ferait au besoin des voyages.

S'informer du n° 9129c au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

On demande, tout de suite, une apprentie lingère et une assujettie. S'adresser chez M^{me} Darussel, rue de l'Ecluse 24, Neuchâtel. 9132

Apprenti

Un jeune homme, robuste et intelligent, pourrait entrer comme apprenti repousseur sur métaux, chez J. Decker, fabrique d'ornements, rue Bellevaux. 8938

Apprenti

Un jeune homme, ayant terminé ses classes, pourrait entrer tout de suite comme apprenti dans une maison de gros du vignoble. Adresser les offres sous H 9053 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

PERDU OU TROUVÉ

TROUVÉ

un châte, réclamer contre désignation, Vieux-Châtel 15, rez-de-chaussée. 9260c

AVIS DIVERS

Pour un jeune garçon de 14 ans, fréquentant l'école, on cherche pension à prix modéré. Ecrire sous H 9248 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

LEÇONS

de latin, grec et français. S'adr. à M. Jean Robert, étudiant, rue du Coq-d'Inde 5. 9190c

ON DÉSIRE

se mettre en relations avec un monsieur ou une dame russe disposés à faire le matin une heure de lecture et de conversation dans leur langue. Spécifier offres et conditions sous H 9257c N à l'agence Haasenstein & Vogler.

Le Docteur BAUER

est absent 9252

M^{lle} EMMA APOTHELOZ

Tailleuse

se recommande pour des journées et de l'ouvrage à la maison. S'adresser chez M. Ch. Schmutz, cordonnier, rue du Neuhourg 3. 9089c

Leçons d'ouvrages

Broderie, raccommodages, lingerie, etc.

M^{lles} Dessouslavy, Boudry. 8893

Docteur ETIENNE

de retour.

CAFÉ DU FUNICULAIRE

MOUT DU VALAIS

Se recommande, 9194

P. DALEX.

Caisse cantonale d'Assurance populaire

AVIS AUX ASSURÉS DE NEUCHÂTEL

Les assurés de Neuchâtel sont avisés que, les réparations des bureaux de la Préfecture étant terminées, le retrait des quittances et des polices pourra être effectué tous les jours ouvrables, de 9 heures à midi et de 2 à 5 h. du soir.

9223

LA DIRECTION.

Direction Moncharmont et Luguet

Théâtre de Neuchâtel

LUNDI 2 OCTOBRE 1899

Dernière représentation de l'immense succès

CYRANO DE BERGERAC

Pièce héroïque comique en 5 actes à grand spectacle, de M. E. Rostand.

Le rôle de Cyrano sera tenu par M. BIRCH

LOCATION: Magasin de Musique et Instruments en tous genres N. Sandz Lehmann, Terreaux 3. 9259

Grande Brasserie de la Métropole

CE SOIR A 8 1/2 HEURES

CONCERT D'ADIEUX

donné par une excellente troupe française, les renommées

DONVAL-BLANCHARD

RÉPERTOIRE NOUVEAU

Duos. Saynètes. Scènes comiques

Dernières nouveautés parisiennes par M. BLANCHARD avec son théâtre de Lilliputiens.

Cithariste

M^{me} Kuffer-Bloch. Coq-d'Inde 24, leçons et vente de mandoline et guitare.

SOINS DES CHEVEUX

M^{me} Solviche, Parc 6 bis, Neuchâtel. Lotions et procédés de M^{me} Pasche, de Vevey. 8270

PENSION-FAMILLE

Confortable. Prix modérés. Evole 9 et rue de Lorette. 8831

NOUVELLES POLITIQUES

France

UNE INTERVIEW DE DREYFUS.

Un rédacteur du « Figaro », M. Jules Huret, a accompagné Dreyfus depuis Châteaubriand jusqu'à Avignon, et il publie le récit de son voyage.

Notre confrère lui demande s'il a écrit beaucoup de lettres depuis son retour: — Aucune, répond Dreyfus. Je n'ai pas eu le temps. Mais, à présent, je vais écrire celles que je dois écrire.

Pensez que j'en ai reçu plus de cinq mille depuis mon retour en France, sans compter celles que ma femme a reçues de son côté! Et des témoignages bien humbles à côté de témoignages bien grands! Oh! cela m'a fait du bien! Des officiers, même en activité, m'ont écrit en signant de leur nom. Un camarade de promotion m'a écrit ces simples mots: « Heureux de ton retour. Heureux de ta prochaine réhabilitation. »

Cela console de bien des abandons et de l'acharnement inattendu de tant de mes camarades.

Ah! que j'ai souffert de ces dépositions où ils venaient spontanément dire des choses sans rapport avec le procès, mais qu'ils croyaient pouvoir me nuire.

Et notez que je ne crois pas que ce fut par méchanceté envers moi. Non... c'était simplement pour plaire aux chefs! Ah! il y a des natures qui se font une idée bien bizarre du devoir! Au lieu d'entendre par « discipline » l'obéissance sur les champs de bataille ou à la caserne, ils l'étendent jusqu'à l'avilissement de la raison et de la liberté morale. Moi, je n'ai jamais pu me plier à cette discipline-là, et jamais je n'aurais pu croire que ce fut possible chez des officiers!

A cette question: « Comment expliquez-vous cette animosité contre vous depuis 1894, dans les bureaux de l'état-major? » Dreyfus répond en ces termes: — Je crois que la cause en est assez complexe.

D'abord, et surtout, on me croyait coupable. On n'eût jamais pu soupçonner qu'on se fût lancé si légèrement dans l'erreur.

Ensuite, il y avait l'antisémitisme à l'état latent.

Enfin, mon caractère a pu, en effet, y être pour quelque chose.

Où, j'étais assez cassant, mais avec mes chefs, bien entendu, car, au contraire, je m'attachais à montrer le plus d'égards possible envers mes inférieurs. Je ne fréquentais pour ainsi dire personne, et quand j'étais entré à l'état-major, je n'avais fait visite à qui que ce soit. Je m'étais contenté d'envoyer, par mon ordonnance, ma carte chez le chef et le sous-chef d'état-major, chez le chef et le sous-chef de mon bureau, et c'était tout.

Je gardais toujours vis-à-vis de mes chefs mon franc parler et mon indépendance. Si un plan, un travail quelconque me paraissait mal conçus, je ne me

privaïs pas de le dire tout haut, au lieu de me croire forcé d'approuver tout de parti pris, comme je le voyais faire autour de moi, lorsque c'était un chef qui parlait ou qui agitait. Je sais qu'on n'aime pas cela.

Le colonel Bertin-Mourof a dit un mot profond à Rennes, en parlant de l'homme admirable, du héros qu'est le colonel Picquart: « On sentait que cet officier ne marchait pas derrière les chefs. » C'est là toute leur psychologie et toute leur moralité. Marcher derrière les chefs! Ah! si c'était à la guerre ou aux manœuvres, certes, oui! Mais quand il s'agit d'honneur et de devoir, a-t-on besoin de marcher derrière quelqu'un? N'a-t-on pas sa conscience à soi?

On en vient à parler d'Esterhazy: — Je crois, dit Dreyfus, que c'est un escroc, un chevalier d'industrie qui a escroqué sa patrie — ce n'est même pas sa patrie — comme il a escroqué son cousin, ses fournisseurs, mais sans se rendre compte du tout qu'il faisait si mal que cela. Il avait besoin d'argent: voilà le mobile.

Car enfin, continua-t-il en s'animant un peu, à un crime il faut un mobile! Quel eût été le mien? On ne m'a jamais vu toucher une carte! Je n'étais donc pas joueur. On a dit que j'étais un débauché: comment expliquer alors que je suis sorti de l'école avec le numéro 9? Ne sait-on pas le travail forcé exigé par les examens? Comment peut-on allier le travail et la débauche?

Le général Mercier a dit que la recherche du mobile d'un crime, c'était du domaine de la psychologie, et que nous étions sur le terrain judiciaire. Qu'est-ce que cela veut dire? Je n'ai jamais été magistrat; mais il me semble que la première chose à faire, quand on a des soupçons sur un criminel, c'est de découvrir le mobile de son crime. C'est du bon sens, cela!

On parle du verdict, de l'effet qu'il a produit sur lui:

— Ça été d'abord, répond-il, une douleur profonde, puis de la stupéfaction, puis une sorte de réconfort très doux en apprenant que deux officiers avaient eu le courage de me déclarer pleinement innocent. Je jure que ces deux braves officiers ont eu raison.

Rentrerait-il dans l'armée si, légalement, il en retrouvait le droit?

— Non, le soir même de ma réhabilitation je donnerai ma démission.

— En somme, croyez-vous à une erreur ou à un complot?

— Je crois qu'au début, jusqu'au conseil de guerre de 1894, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'instruction, on croyait, du moins la plupart des gens qui y étaient mêlés croyaient à ma culpabilité. Mais au conseil de guerre, c'est autre chose. Je suis certain qu'à partir de ce moment-là, comme on a senti qu'on s'était trompé, on a eu peur d'être accusé de légèreté et on a accumulé contre moi machinations sur machinations. D'ailleurs, la preuve est faite par le capitaine Freystaetter. On a livré derrière mon dos des documents qu'on savait faux, pour me faire condamner. Quand le capitaine Freystaetter a dit cela à Rennes et qu'il a prononcé le mot de « dépêche Panizzardi » de sa voix tranquille, j'ai frémi de tout mon être. Comment avait-on pu faire une chose pareille?

Puis, M. Jules Huret demande à Dreyfus ce qu'il compte faire, quels sont ses projets d'avenir:

— Je veux vivre seul avec mes enfants et ma femme. Mes enfants sont ma plus grande joie sur la terre, désormais; l'ainé se souvient, paraît-il de moi. La plus jeune n'avait que quelques mois en 1894; je ne la connais donc pas. Je n'ai pas voulu les voir à Rennes, pour ne pas laisser dans leur jeune esprit l'image triste de la prison, car il ne faut pas attrister l'imagination des enfants. Mais je vais les voir dans deux jours avec une bien grande joie.

Je veux les élever moi-même avec leur mère, faire leur instruction et leur éducation.

Quand mes enfants étaient petits, je me faisais une fête de causer avec eux, de les former dès le jeune âge. Malheureusement, les événements ne l'ont pas voulu. Mais j'espère me rattraper.

— Quel est son état d'âme actuel?

— J'ai été la victime des idées, je n'en conserve aucune amertume, je n'ai pas de haine pour ceux qui m'ont fait tant de mal; je n'ai pour eux que de la pitié.

Il ne faut pas se mettre en scène soi-même... Je représente aux yeux d'être sensibles une partie de la souffrance humaine, mais une partie seulement, et je me rends compte que c'est la bonté naturelle des êtres qui s'émeut à ce symbole que je personnifie.

— Vous allez demeurer à Carpentras? — Oui, jusqu'à ce que je sois remis et bien reposé. Je n'ai pas voulu aller à l'étranger, comme j'en aurais eu besoin. L'accueil qu'on eût pu m'y faire aurait eu l'air de représailles contre la patrie, et je n'ai pu m'y décider.

En ce qui concerne la grâce qui vient de lui être accordée, Dreyfus s'exprime

ainsi, et ce sont les derniers propos rapportés par notre confrère:

— Je n'ai pas demandé la grâce, mais je l'accepte comme un allègement à ma douleur et à celle de ma femme, car nous avons bien besoin d'un peu de répit.

Mais cette grâce n'enlève rien à mes résolutions de poursuivre ma réhabilitation. Je ne connais pas l'injure ni la menace, mais je ne connais pas non plus la faiblesse. Je parle de la faiblesse morale... Ne faut-il pas que l'âme domine le corps?

RÉPONSE.

Le ministre de la guerre a adressé à M. Trarieux la lettre suivante:

Paris, 20 septembre.

Monsieur le sénateur,

En réponse à votre lettre du 19 septembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la correspondance récemment échangée entre nous au sujet de certains documents du dossier secret de l'affaire Dreyfus sera annexée à ce dossier, ainsi que vous en avez exprimé le désir.

Recevez, etc.

GALLIFFET.

UN ORDRE DU JOUR.

Le ministre de la guerre, comme conclusion de l'affaire Dreyfus — car il paraît la croire terminée — a adressé à l'armée l'ordre général que voici:

« L'incident est clos: les juges militaires, entourés de notre respect, se sont prononcés en toute indépendance.

Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt. Nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le président de la République.

Il ne saurait plus être question de représailles, quelles qu'elles soient!

Donc, je le répète, l'incident est clos. Je vous demande, et s'il était nécessaire, je vous ordonnerais, d'oublier ce passé pour ne songer qu'à l'avenir.

Avec vous tous, mes camarades, je crie de grand cœur: « Vive l'armée! » celle qui n'appartient à aucun parti, mais seulement à la France. »

Dans « l'Aurore », M. de Pressensé s'étonne surtout que M. de Galliffet ait osé parler de l'indépendance des juges de Rennes et qu'il croie possible d'appeler l'affaire Dreyfus un « incident ».

LA PAREILLE.

De Ch. Bos dans le « XIXe Siècle »:

« En dépit de l'esprit de nos lois, malgré le bon sens et afin de démontrer combien les réactionnaires étaient fous quand ils nous parlaient de Dreyfus, je fais mienne leur manière de raisonner.

Je demande à Déroulède de me prouver son innocence; je lui demande aussi d'établir irréfutablement qu'il n'a pas touché un seul maravedis du duc d'Orléans.

Je demande à Guérin, à Buffet, à Chevilly, à tous leurs complices de faire éclater leur innocence au grand jour.

Si Déroulède, Guérin et les autres n'apportent aucune preuve de cette nature, je déclare qu'ils sont véritablement traités à la République, et j'appelle sur leurs têtes les châtimens les plus sévères que puisse prononcer la haute-cour.

Mais pourvu que la « Libre Parole » et le « Soir » ne me rappellent pas au respect de la loi!

Tas de farceurs! »

MONUMENT A SCHEURER-KESTNER.

Le « Siècle » prend l'initiative d'une souscription nationale et internationale pour un monument à élever à la mémoire de Scheurer-Kestner, le dernier représentant de l'Alsace-Lorraine, « le ferme libéral et le vaillant républicain, l'un des plus illustres promoteurs de la révision du procès Dreyfus, de l'œuvre de réparation et de justice dont il n'a pu voir le premier résultat et dont nous sommes résolus à poursuivre l'entier accomplissement. »

LE LACHAGE DE M. MÉLINE.

On sait les efforts faits par M. Méline pour reprendre son assiette et arriver à la convocation anticipée des Chambres. Le Père de l'agriculture n'a pas de chance. Tous ses anciens partisans le lâchent et sa campagne est un échec lamentable.

Après M. Charles Dupuy, après l'admirable leçon qui lui a été donnée par un de ses plus anciens amis, M. Jonart, voici un obscur député de la Somme, M. François, qui écrit à l'ancien président du conseil: « J'ai l'honneur de vous informer que je ne crois point à la nécessité de provoquer la convocation immédiate des Chambres. »

M. Méline reste seul avec M. Georges Berry, ami des jésuites et partisan de Mgr Gamelle.

Belgique

On écrit de Bruxelles, le 21 septembre:

La discussion de la loi électorale se poursuit péniblement à la Chambre, au milieu de la lassitude générale à peine égayée par les plaisanteries de M. Napoléon Smeets. Mardi, le jeu avait réussi. Le député socialiste de Seraing ayant couru au vestiaire et fait le compte des chapeaux suspendus aux pathères, s'était aperçu que, la gauche supprimée, les membres de la droite se trouvaient tout juste en dessous du nombre réglementaire. Vite il rentre en séance et propose l'ajournement de la discussion commencée avec appel nominal sur sa motion. L'appel commencé, toute la gauche se retire et la Chambre ne compte

plus que 70 droitiers: deux de moins que le nombre exigé; le règlement est formel, il faut lever le siège. Aujourd'hui encore, il a voulu recommencer sa petite farce; même motion, même évocation de la gauche au moment de l'appel; mais le compte avait été mal fait, la droite était en nombre et l'appel ayant constaté la présence de 77 membres, la séance a continué aux applaudissements de l'Assemblée.

Angleterre

En vue du percement du canal qui, dans un temps plus ou moins rapproché, réunira l'Océan Pacifique avec l'Atlantique, le gouvernement britannique fait exécuter de formidables travaux dans l'île de la Jamaïque. Port-Royal va devenir une station navale de premier ordre, ce sera le Gibraltar de la mer des Caraïbes.

Six nouveaux forts et des plus importants viennent d'être construits, leurs batteries masquées défendent l'entrée du port de Kingston, où un entrepôt de charbon vient d'être établi. Les canons des forts sont des pièces de 9 et de 6 pouces, toutes les batteries en sont pourvues, leurs feux croisent sur les chemins étroits qui donnent accès au port, les canaux sont tous minés à différents endroits.

Dans la batterie des Apôtres — batterie ainsi nommée parce qu'elle possédait autrefois douze bouches à feu éloquentes, paraît-il, — des canons à tir rapide viennent d'être montés, ces canons pèsent chacun six tonnes; ils peuvent tirer six coups en moins d'une minute, chaque coup envoie 100 livres de projectiles.

On le comprend, l'intention du gouvernement anglais, en fortifiant à si grands frais la Jamaïque, est de posséder une des clefs du canal qui traversera l'isthme de Panama, c'est-à-dire sur la route maritime qui deviendra l'une des plus importantes du monde, et d'y posséder une station charbonnière à même de satisfaire ses nombreux vaisseaux.

LE CONFLIT ANGLO-BOER

Des marques sérieuses d'opposition se produisent en Angleterre contre les projets de M. Chamberlain. L'intransigeance de celui-ci commence à le rendre antipathique même à ses amis politiques. C'est ainsi que M. Forster, membre conservateur de la Chambre des communes, dans une lettre communiquée aux journaux, blâme sévèrement la politique du ministre des colonies.

Il est évident, d'autre part, que la ferme réponse de l'Etat libre d'Orange aux observations de sir A. Milner donne beaucoup à réfléchir au gouvernement. Il n'y a pas à se dissimuler qu'en cas de guerre avec le Transvaal, tous les Hollandais du Sud de l'Afrique se lèveraient comme un seul homme contre l'Angleterre.

De son côté, le parti libéral, qui avait plus ou moins donné dans le jingoïsme et le néo-impérialisme, semble se réveiller et se souvenir de ses glorieuses traditions.

Son ancien lader, sir William Harcourt, dans un admirable discours à ses électeurs de New-Tradedgar, a exprimé son indignation pour les agissements de la majorité de la presse qui se complait à aggraver la situation et s'efforce pour tous les moyens d'entraver une solution pacifique. Il a ensuite très nettement caractérisé la situation en disant que l'Angleterre, en vertu de la convention de 1884, ne possède aucun droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de la République Sud-Africaine; de cette même convention, il résulte, toutefois, que le président Krüger a tort de réclamer pour son pays les prérogatives internationales d'un Etat souverain.

Quant aux concessions faites par le Transvaal, sir W. Harcourt les estime importantes, avantageuses et acceptables. Il ne voit donc dans la situation rien qui soit de nature à constituer un « casus belli ».

Les journaux qui, comme le « Daily Chronicle », défendent la cause de l'entente, croient que lord Salisbury est à peu près du même avis, et qu'écartant toute autre discussion, il se bornera à définir, de concert avec M. Krüger, ce qu'il faut entendre par la suzeraineté de l'Angleterre sur le Transvaal.

S'il en est ainsi, il ne manque pas d'intérêt de citer l'opinion exprimée, à ce propos, après 1884, par différents hommes d'Etat. Or, il est curieux de constater que des hommes de tendances opposées comme M. Gladstone, lord Kimberley, lord Derby, lord Salisbury lui-même, sir Evelyn Woods, M. Balfour, et, ce qui est plus piquant, M. Chamberlain en personne, ont exprimé un avis analogue à celui de sir William Harcourt.

— On mande de Pretoria qu'un livre vert, contenant le rapport de l'attorney général, ainsi que les pourparlers avec l'agent britannique qui avait accédé à la proposition de l'octroi conditionnel de la franchise après cinq ans de séjour, vient d'être publié. Le télégramme du gouvernement anglais à un agent britannique qui avait été interprété comme une acceptation de l'affaire en question. L'attorney général dit que si le Transvaal avait prévu des difficultés, il n'aurait pas fait cette proposition, mais aurait accepté la conférence mixte sur la base de sept ans. L'attorney général déclare que jamais les nouveaux membres du Raad ne seront autorisés à se servir pendant les séances de la langue anglaise.

— Suivant le correspondant à Johannesburg du « Standard », le bruit court

que l'envoi de grandes forces anglaises en Afrique est considéré à Pretoria comme un « casus belli » autorisant le Transvaal à prendre l'offensive sans autres pourparlers.

Le « Standard » et le « Daily Times » disent que le ministre de la guerre a reçu l'ordre de procéder à un envoi de renforts dont l'effectif s'élèverait à un corps d'armée.

LETTRÉ DE LA MONTAGNE

(De notre correspondant)

Le 23 septembre 1899.

Voilà bien des semaines déjà que je ne vous ai pas envoyé de lettre de la Montagne. Je ne m'en accuse pas, et pour deux raisons. D'abord parce que les nouvelles que j'aurais difficilement trouvées la matière d'une correspondance; ensuite, et surtout, parce que les lecteurs de la « Feuille d'Avis » avaient bien autre chose à faire que de lire ma prose, occupés qu'ils étaient — comme nous l'étions tous — à suivre l'émouvant et révoltant procès de Rennes.

Je sais bien que l'attention générale est sollicitée maintenant par la haute-cour, mais puisque les débats, quoique très intéressants, n'offriront pas, au dire des journaux français, l'intérêt de ceux de Rennes, je me hasarde à donner signe de vie... quitte à me taire si besoin était.

Vous avez annoncé déjà qu'une adresse sera envoyée au martyr de l'île du Diable par les soins d'un comité qui s'est formé à la Chaux-de-Fonds. Soberement rédigée, cette adresse assure le capitaine Dreyfus de toute notre sympathie, et lui dit tous nos vœux pour l'obtention de sa réhabilitation. Les signatures abondent; tous, du plus riche au plus pauvre, comprennent qu'ils accomplissent là un devoir d'humanité, et tous le font fièrement. Une ou deux voix, cependant, ont protesté contre cette lettre de sympathie: Au nom de je ne sais quoi, elles disent qu'il faut en finir avec cette triste affaire, que la Suisse a fait son devoir jusqu'ici, et que les démarches intempestives (!) ont plus d'inconvénients que d'avantages. Vrai il est des gens qui tiennent à vivre tranquillement. C'est si ennuyeux, n'est-ce pas? d'entendre toujours ce refrain: Nous voulons la justice pour un innocent! C'est si ennuyeux, lorsqu'on déguste paisiblement son café noir, d'ouïr les plaintes des opprimés! Eh! bien, tant pis pour ceux qui veulent dormir tranquilles. Nous signerons quand même la pétition, nous en ferons d'autres encore, si c'est nécessaire, et nous ne nous dirons satisfaits que lorsque notre conscience et notre besoin de justice auront été satisfaits.

Une des questions qui préoccupent le plus nos autorités communales ainsi que le public en général, c'est — avec la gare dont, paraît-il, nous risquons de voir les travaux commencer d'ici à... une époque indéterminée — la transformation complète de notre école secondaire, dite industrielle, en un gymnase monté de toutes pièces.

D'où est née l'idée première de cette transformation?

D'après le rapport du comité des études à la commission scolaire, rapport très lucide rédigé par M. le Dr F. Jeanneret, avocat, c'est à la suite d'une réclamation présentée par la commission de l'Ecole de commerce de notre ville que le comité des études a attaché le grelot.

Personne, sans doute, n'eût songé à créer un gymnase ici, si M. Ch. Perrin, rédacteur, n'en avait émis l'idée. Bref, la question a été étudiée à fond, et il se pourrait que l'Ecole industrielle d'aujourd'hui vive ses derniers jours. Je dis: « il se pourrait », car le projet de transformation, salué tout d'abord par une approbation à peu près unanime, a l'air, maintenant, de rencontrer passablement de résistance un peu partout, et, notamment, chez quelques-uns de nos édiles.

On craint de courir à l'aventure, de faire des frais trop considérables, d'avoir un établissement d'instruction supérieure riche, sans doute, de professeurs, mais pauvre d'élèves. D'autres disent: Le gymnase de Neuchâtel suffit amplement! à quoi d'autres répondent que la création d'un gymnase à la Chaux-de-Fonds aurait l'immense avantage de permettre à un nombre plus considérable de nos jeunes gens de faire des études, puisqu'ils n'auraient pas à supporter les dépenses, toujours assez lourdes, qu'occasionne un séjour dans une ville étrangère. Les uns estiment qu'une trop grande multiplicité d'établissements similaires peut nuire à leur qualité, les autres répondent que « plus il y en a, mieux cela vaut! » En un mot, l'entente est loin d'être faite, et une décision définitive ne me paraît pas pouvoir être prise maintenant.

Je reconnais, pour ma part, que le projet de programme des cours du gymnase est bien établi. Chacune des trois sections: pédagogique, littéraire et scientifique suppose trois années d'études, comme c'est le cas un peu partout. Peut-être trouverait-on que dans la section littéraire on ne consacre pas suffisamment de temps à l'étude de la langue française. Quatre ou cinq heures par semaine, c'est peu, en effet, pour l'ensemble des branches qui s'appellent la récitation, la composition, la littérature, la lecture et la rhétorique. Dans cette même section littéraire, les sciences naturelles et la physique se taillent une part de onze heures, et les mathématiques

de cinq heures. Il y a disproportion, à mon avis.

Mais je réserve pour plus tard l'étude détaillée du programme des cours. Aujourd'hui, la question est de savoir non pas si ce programme est judicieusement établi, mais si le gymnase se créera. Ceux qui en souhaitent la création ont les poches pleines d'arguments excellents, bien propres à faire triompher leur cause. Je ne doute pas qu'ils y parviennent, mais quand sera-ce?

CANTON DE NEUCHÂTEL

Chronique viticole. — La commission nommée par le Conseil d'Etat en vue de fournir, si possible, une base d'entente pour les prix de la future récolte de nos vignes, s'est réunie vendredi au château de Neuchâtel, sous la présidence de M. Comtesse, chef du département de l'agriculture.

Elle a désigné comme vice-président M. Georges de Montmolin et comme secrétaire M. Albert Colomb, puis, après une courte discussion, elle a décidé de se mettre immédiatement à l'œuvre et de parcourir tout le vignoble neuchâtelois du Landeron à Vaumarcus. Elle commencera mardi 26 courant par le vignoble du Landeron et suivra sans interruption son inspection qu'elle espère pouvoir terminer à la fin de la semaine prochaine.

Les Conseils communaux seront invités par une circulaire à faciliter la tâche de la commission, ainsi qu'à lui procurer tous les renseignements possibles sur les existences de vins vieux encore en cave dans les différentes localités.

Une fois ce travail fait et ces renseignements indispensables à tout travail sérieux obtenus, elle cherchera la solution difficile et délicate qui lui est demandée et qu'elle consignera sans doute dans un rapport adressé à l'autorité qui l'a nommée.

CHRONIQUE LOCALE

Joyeux épilogue. — Une foule assez considérable s'est massée hier après midi, à 4 1/2 heures, à la place Piaget, où deux corps de musique ont successivement joué devant le monument de la République.

On nous a dit que c'était là les acteurs et figurants de la « Reine Berthe » accomplissant avec le comité de la pièce, ainsi que l'Union Instrumentale et l'Avvenir de Payerne, la promenade dont il avait été question. Environ 350 personnes ont pris part à cette course, qui les fit pique-niquer à l'île de Saint-Pierre, puis toucher barre à Neuchâtel, où elles s'arrêtèrent quelque peu au Chalet du Jardin anglais avant de reprendre, vers 6 heures, un bateau spécial pour Estavayer et voir la fin d'une joyeuse journée que nous eussions désirée plus ensoleillée pour nos visiteurs.

Maraudage. — Grâce à la vigilance des gardes de nuit, on a réussi à saisir deux jeunes gens qui, dans la nuit du 20 au 21 courant, avaient volé du raisin au quartier de la Main.

Un drame. — Hier soir, à 5 heures, les promeneurs qui se trouvaient au port d'Hauterive, ont été vivement étonnés par une scène horrible: un homme, après avoir, d'un coup de couteau, blessé au bras une jeune femme, a fait quelques pas et s'est ouvert la gorge.

On l'a relevé dans un triste état et transporté à l'hôpital. C'est un charpentier nommé Muller, âgé de 55 ans et demeurant aux Fahys.

La jeune femme, qui s'était évanouie, est la fille de sa femme. Plusieurs fois déjà, il avait proféré des menaces contre sa femme, dont il vivait séparé, nous dit-on.

Sa belle-fille a été elle aussi conduite à l'hôpital Pourtalès, sans être grave, sa blessure est profonde.

DERNIÈRES NOUVELLES

Genève, 23 septembre.

On lit dans le « Journal de Genève »:

« Un incident s'est produit samedi après midi sur un des convois de tramways de la ligne Molard-Cornavin. Deux voyageurs, dont l'un, très grand, portant une chemise rouge et qui semblaient suivre depuis quelque temps une tierce personne, crurent, dit-on, reconnaître en elle le général Mercier, en villégiature ces jours derniers à Evian. Soudain, ils l'apostrophèrent en ces termes: « Assassin! Canaille! » — « Sale juif! » — répliqua aussitôt celui auquel s'adressaient ces injures, et, comme le tramway s'arrêtait devant le café de la Couronne, il descendit du véhicule sans autre. »

Un des témoins de cette scène nous raconte les faits de la façon suivante: « Vers deux heures, nous dit-il, je me trouvais sur la plateforme d'un tramway, le convoi venait de stopper devant l'hôtel des Bergues, lorsqu'un vieux monsieur décoré, dans lequel j'ai parfaitement reconnu le général Mercier, descendit du véhicule, puis, sans provocation de la part des nombreux voyageurs, cria à l'un d'eux: « Sale... de juif! » Cette expression de mépris, le général l'accompagna d'un crachat lancé dans la direction du tramway. »

Quelques voyageurs se disposaient à intervenir, lorsqu'une personne déclara: « Je vous en prie, messieurs, laissez donc poursuivre tranquillement son chemin à

ce « monsieur », c'est le général Mercier: il est malade depuis fort longtemps. »

Ajoutons que l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés établit bien qu'une altercation de ce genre s'est produite sur la ligne Molard-Cornavin, mais ne nous permet pas de dire que le voyageur insulté ou insulteur soit le général Mercier. Nous relatons donc ces faits sous réserves, tout en déclarant tenir de source certaine que le trop fameux général était, ces jours derniers, dans notre ville. »

Paris, 23 septembre.

M. Bérenger est arrivé de grand matin dans son cabinet et a repris l'étude du dossier. Le dépouillement est sur le point d'être terminé. Les accusés seront amenés au Luxembourg probablement dans la nuit de dimanche à lundi et leur interrogatoire commencera dès lundi matin.

— On dit que le dossier de la haute-cour contient autre chose que ce qui a été exposé dans le réquisitoire du procureur général. Certains documents auraient été réservés pour éviter les divulgations des premiers jours.

— La cour d'assises a condamné par défaut le rédacteur et le gérant du journal le « Peuple » à trois mois de prison et 100 fr. d'amende pour insultes à l'armée.

Carpentras, 23 septembre.

Les deux enfants du capitaine Dreyfus, âgés de huit et de six ans, sont arrivés ce matin à 9 h. avec Mme Hadamard. MM. Paul Hadamard, Paul et Joseph Valabrègue, et de Felice, député italien, les attendaient à la gare.

Le Creusot, 23 septembre.

L'entrevue n'a pas eu lieu aujourd'hui entre M. Schneider et les grévistes, M. Schneider refusant de recevoir M. Adam, secrétaire du syndicat, qui ne fait pas partie de l'usine. Une réunion tenue ce matin a décidé la continuation de la grève, si M. Adam n'est pas reçu avec la délégation du syndicat.

Morez, 23 septembre.

Une soixantaine d'ouvriers horlogers se sont mis en grève. Ils réclament notamment une augmentation de salaire, la suppression de la retenue pour l'assurance et l'obligation pour tous les ouvriers de faire partie du syndicat.

Vienne, 23 septembre.

La Fédération socialiste a décidé, elle aussi, de ne pas prendre part à la conférence convoquée par le président de la Chambre des députés. Dans les cercles parlementaires on assure que le président Fuchs aurait l'intention de démissionner à la suite de l'échec de la conférence.

— Le président de la Chambre des députés, M. Fuchs, a informé par lettre MM. de Javorsky, chef de la droite, Funke, chef de la gauche, et Malfatti, chef du groupe italien, que la conférence des chefs de partis, convoquée pour demain dimanche, était contremandée.

Vienne, 23 septembre.

Dans le conseil qui a eu lieu ce matin, le cabinet a décidé de démissionner. A l'issue de la séance, le comte Thun s'est rendu auprès de l'empereur et lui a remis la démission du ministère.

— La « Nouvelle presse libre » annonce que la crise ministérielle est motivée par un désir d'entente avec les Allemands en vue de faire cesser l'obstruction. La combinaison Alfred Lichtenstein a échoué au dernier moment. Le bruit court que M. Kerber, ancien ministre du commerce ce serait désigné comme ministre de l'intérieur et prendrait éventuellement la présidence du nouveau cabinet.

Madrid, 23 septembre.

Les évêques du congrès de Burgos ont adressé à la reine régente un message assurant le roi de leur respect, et demandant que le gouvernement mette fin aux abus du protestantisme et de la franc-maçonnerie.

Dans un message au président du conseil, les prélats demandent que les francs-maçons ne puissent pas siéger à la Chambre.

Londres, 23 septembre.

M. Chamberlain a adressé, hier vendredi, au Transvaal, une dépêche qui avait été rédigée en conseil des ministres. Le texte sera publié aussitôt que la dépêche sera parvenue à Pretoria.

Johannesburg, 23 septembre.

L'inquiétude augmente; les préparatifs de guerre sont poussés activement nuit et jour. Un bataillon de Lancaster et 150 sapeurs anglais sont postés sur les bords du fleuve Orange.

Londres, 23 septembre.

Le ministre de Portugal dément l'information du « Pioneer », annonçant que l'Angleterre prendrait possession de la baie de Delagoa; mais, suivant des bruits persistants, l'Angleterre obtiendrait la cession à bail de la baie de Delagoa à partir du 1er octobre.

Paris, 24 septembre.

La commission d'instruction de la haute-cour a continué aujourd'hui dimanche l'examen du dossier. Ce travail durera encore quelques jours.

— Le « Figaro » assure que M. Max Régis s'est embarqué dans la soirée à destination d'Alicante.

Albi, 24 septembre.

La municipalité a organisé une fête pour aujourd'hui à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau four à la verrerie ouvrière et de la remise de la bourse du travail aux syndicats ouvriers.

MM. Jaurès, Cipriani, Antide Boyer, Gerault-Richard, Gouzy, Rouanel, Flaissières, maire de Marseille, et Serres, maire de Toulouse, assistaient à cette fête.

Le Creusot, 24 septembre.

Le sous-préfet d'Autun a transmis à M. Schneider la liste des revendications des ouvriers. Cette liste forme un volumineux dossier. Les revendications portent surtout sur le travail aux pièces. M. Schneider fera connaître sa réponse dans la soirée ou lundi matin. Le calme est complet dans la ville.

Heidelberg, 24 septembre.

Hier a été ouvert à l'Aula de l'Université le vingt-unième congrès de l'Association littéraire et artistique internationale.

Madrid, 24 septembre.

La reine régente a répondu au message des évêques espagnols, en remerciant ces derniers de leur témoignage d'adhésion au trône.

— De violentes tempêtes sont signalées de Grenade, de Séville et de Carthagène. Le nombre des victimes n'est pas encore connu.

Le Ferrol, 24 septembre.

Des désordres se sont produits hier soir au Ferrol. Une foule évaluée à trois mille personnes a brisé les vitres du cercle catholique et de l'hôtel de ville. La garde municipale a chargé; elle a été repoussée. Onze gardes et quelques civils ont été blessés. La gendarmerie à cheval a enfin dispersé la foule. Une grande agitation règne dans la ville.

Le préfet a remis ses pouvoirs à l'autorité militaire.

Londres, 24 septembre.

Les journaux publient une lettre de sir Charles Dilke, dans laquelle celui-ci dit qu'il n'aime pas les Boers, qui maltraitent les indigènes. Suivant lui, la dépêche de sir A. Milner a rendu la guerre inévitable, si le président Krüger ne cède pas. Il ajoute que les Anglais ont besoin de l'amitié des Hollandais du Cap et que l'intervention de l'Angleterre a troublé des relations essentielles aux intérêts britanniques. Sir Charles Dilke constate en terminant que la promesse d'intervention de l'Etat libre d'Orange encouragera le président Krüger à la résistance.

Caracas, 24 septembre.

Le croiseur « Proserpine » est arrivé à la Guyana, pour protéger les intérêts britanniques. La situation politique est sans changement.

Constantinople, 24 septembre.

Au cours d'un feu d'artifice tiré à l'occasion de l'avènement au trône du sultan, devant la maison de Hassan Rani pacha, commandant de l'escadre ottomane, un obus a éclaté, tuant une personne et en blessant grièvement 17. Plusieurs Arméniens sont accusés d'avoir commis un attentat; mais les auteurs de l'explosion seraient les artificiers de l'escadre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Thoune, 25 septembre.

Environ 80 membres de la Société des propriétaires et intéressés aux établissements de bains, sources minérales et stations climatiques de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Suisse, sont arrivés hier à Thoune, après leur assemblée annuelle qui avait eu lieu samedi à Berne. De Thoune, ils sont allés à Interlaken.

Lenzburg, 25 septembre.

L'assemblée des délégués du parti radical du canton d'Argovie, comptant environ 100 participants, s'est prononcée en faveur de la nouvelle loi sur les impôts. A la fin de la réunion, le président, colonel Kuenzli, a fait un exposé de la politique fédérale et s'est déclaré, aux applaudissements de l'assistance, adversaire de principe du monopole du tabac.

Schwytz, 25 septembre.

Dans la votation cantonale de dimanche, la loi sur les auberges a été adoptée par 2609 voix contre 1299, la loi concernant les libérations des dettes hypothécaires, par 3078 contre 718, et le décret relatif à l'installation d'une urne électorale à Goldau, par 3128 contre 604. La participation au scrutin a été faible.

Londres, 25 septembre.

Un meeting de protestation contre la politique belliqueuse, réuni dimanche à Trafalgar Square, s'est heurté à une contre-manifestation impérialiste qui a empêché les orateurs de parler.

La police a dû intervenir pour disperser les manifestants. Plusieurs personnes ont été foulées aux pieds des chevaux; nombreuses arrestations.

— Le ministre de la guerre se propose de porter à 50,000 hommes le corps expéditionnaire de l'Afrique du sud.

Lourenço-Marquez, 25 septembre.

Le gouverneur général ne sait rien au sujet de la cession à bail à l'Angleterre de la baie de Delagoa.

AVIS AUX ABONNÉS

Les personnes dont l'abonnement finit le 30 septembre sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de trois mois dès le 1er octobre. Le montant des quittances non retirées à notre bureau sera prélevé en remboursement, dès le 9 octobre.

Madame Marie Perrin née Sandoz et ses enfants, Mademoiselle Emma Perrin, à Neuchâtel, et Monsieur et Madame Charles Perrin-Dabrot, à Reconville, Madame et Monsieur Louis-Constant Robert-Perrin et famille, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Alcide Perrin Robert et famille, à la Chaux-du-Milieu, Monsieur et Madame Louis Perrin-Jeaneret et famille, à la Chaux-de-Fonds, Madame veuve Lise Perrin-Thiébaud et famille à Saint-Aubin, Monsieur et Madame Numa Perrin Calame et famille, aux Ponts-de-Martel, Monsieur Fritz-Ulysse Perrenod-Perrin et famille, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur Emile Perrin, à la Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Fritz Roulet-Perrin et famille, aux Ponts-de-Martel, Madame et Monsieur Eugène Franel-Perrin et famille, à Travers, Mademoiselle Lucie Perrin, à la Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Ulysse Jeaneret-Sandoz, et famille, aux Ponts-de-Martel, Madame et Monsieur Henri Matile-Sandoz et famille, au Jorat, Monsieur et Madame Fritz Monard et famille, aux Ponts-de-Martel, Monsieur et Madame Charles Sandoz-Perrenod et famille, au Jorat, ainsi que les familles Perrin et Sandoz, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

MONSIEUR

AMI-AUGUSTE PERRIN-SANDOZ,

lieutenant-colonel,

que Dieu a rappelé à Lui, dimanche 24 septembre 1899, dans sa 63^{ème} année. Neuchâtel, le 25 septembre 1899.

Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir. Matth. XXIV, 42.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 27 septembre 1899, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Boine n° 5. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9283

Madame Paul Guye, Madame et Monsieur Othmar Isler-Guye, à Aarau, Monsieur et Madame Charles Guye et leur enfant, à New-York, Madame Guye-Blancpain et ses enfants, Monsieur et Madame Henri Guye et leurs enfants, Madame Pomyn et ses enfants, à Saint-Louis, Madame Petitmatre, à Yverdon, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Paul GUYE,

que Dieu a repris à Lui ce matin, après une longue maladie, dans sa 70^{ème} année. Neuchâtel, le 24 septembre 1899.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 26 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue des Beaux-Arts n° 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9278

Monsieur et Madame Adolphe Thomi, à Bâle, Mademoiselle Lina Thomi, Madame et Monsieur Porchet-Thomi et leurs enfants, Madame et Monsieur Borel-Thomi et leurs enfants, Mademoiselle Bertha Thomi, Mademoiselle Sophie George, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la cruelle séparation de leur bien-aimée mère, belle-mère, et grand-mère,

Madame Elisabeth GEORGE THOMI,

que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, 23 septembre, dans sa 58^{ème} année, après une longue et douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 23 septembre 1899.

Fortifiez-vous et ayez courage! ne craignez point et ne soyez point effrayés; car l'Eternel, ton Dieu, marchera lui-même avec toi, il ne te laissera point, il ne t'abandonnera point. Daut. XXXI, 6.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu lundi 25 courant, à 1 heure après midi. 9243

Domicile mortuaire: Parcs n° 27.

Madame Villinger-Carrel et ses enfants, Mademoiselle Lucie Carrel et son fiancé Monsieur Léon Freléchox, à Neuchâtel, font part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère et regrettée mère et grand-mère,

MADAME

Rosette CARREL née DECAUSAT,

survenue à Diessé, après une douloureuse maladie, le 22 septembre 1899. 9270

Faute de place, nous renvoyons au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

AVIS TARDIFS

MIEL

La Société d'apiculture La Côte Neuchâteloise, vendra encore lundi 25 courant le solde de son miel en magasin, boîtes métal de 1, 2, 2 1/2 et 4 kilos.

EVOLE N° 7. 9287

ÉCRITEAUX

Mout

sur carton fort et papier, à l'imprimerie du journal.

IMPR. WOLFRATH & SPERLE